Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10
Absents : 4

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 060-216004473-20260306-DE2026509-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

De la commune NEUVILLE-BOSC

Séance du 06 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 06 mars à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 février 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie, Maire.

Etaient présents : Mmes LEJEUNE, LEROY, LESCA, MEYER, OUGHLIS-HENRY et Mrs CATTELOIN, COUTELET, FLEURY, GOMES et SAINT-POL.
Absents excusés : Mme DECAMP
M. DUPUY
Absents : M. RAYNAUD, M. DUJARDIN

Secrétaire de séance : Mme Nathalie MEYER

Ouverture de séance : 20h00
Assistait également au Conseil Municipal, Madame Sabine HERBELIN, secrétaire de Mairie

Délibération n° DE2026509- CONVENTION D'ADHESION OU DE PARTENARIAT AU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Vu le Contrat Territoire Lecture signé le 16 mai 2024 par la Communauté de Communes des Sablons,

Considérant la volonté de structurer un réseau de bibliothèques sur le territoire communautaire,

Vu le projet de convention d'adhésion ou de partenariat au réseau de lecture publique qui permettra aux bibliothèques de proposer à l'ensemble des habitants de la CCS une offre documentaire élargie et visible à distance, une libre circulation des lecteurs et une carte unique et gratuite d'abonnement,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention d'adhésion ou de partenariat au réseau de lecture publique.

AUTORISE Madame le Maire à la signer.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le 06 mars 2026

Annie LEROY

Le Maire

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification
Et transmission en Préfecture le 10/03/2026